

Le 31 mars 2021

Monsieur David Britton  
Directeur  
Voies navigables de l'Ontario  
Parcs Canada  
Peterborough (Ontario)

Monsieur le Directeur,

J'écris pour vous transmettre les commentaires de Patrimoine Ottawa sur la version provisoire du plan directeur 2021-2031 pour le lieu historique national du Canal-Rideau. Patrimoine Ottawa est la plus importante organisation d'information et d'action sur le patrimoine bâti à Ottawa.

Patrimoine Ottawa a analysé le projet de plan directeur à la lumière, entre autres, des documents suivants : le chapitre 2 du rapport du Bureau du vérificateur général du Canada d'automne 2018, *La conservation des biens patrimoniaux fédéraux*; la communication de novembre 2019 du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO sur l'état de la conservation du bien du patrimoine mondial le canal Rideau; et le document de 2020 de Parcs Canada *Évaluation de la conservation des lieux historiques nationaux*.

Nous croyons que l'introduction du plan devrait comprendre une vue d'ensemble de l'état de l'intégrité commémorative pour l'ensemble du réseau du canal Rideau ainsi que du cadre de référence de la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada pour ce lieu historique national. Patrimoine Ottawa estime que le plan devrait décrire les changements dans la condition du canal Rideau depuis que le précédent plan directeur a été publié en 2005, afin d'établir une base de référence pour les mesures proposées dans la période de 2021 à 2031. Votre bureau dispose-t-il de suffisamment de ressources pour mettre en œuvre le plan de gestion des actifs sur le long terme que le projet de plan propose?

En termes généraux, il nous semble que le document met bien davantage l'accent sur le tourisme que sur la protection du patrimoine et à l'intégrité commémorative, de sorte que le classement des stratégies clés est très difficile à comprendre. Nous recommandons que l'ordre de priorité des priorités clés soit établi comme suit : stratégie n° 1 : *Faire preuve d'excellence en matière de durabilité, de protection et de mise en valeur*; stratégie n° 2 : *Gérer un canal du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle*; et stratégie n° 3 : *Réaliser le plein potentiel de la voie navigable en tant que destination canadienne de premier ordre*.

Dans son évaluation du projet de plan directeur, Patrimoine Ottawa s'est surtout penché sur la stratégie n° 2 : *Faire preuve d'excellence en matière de durabilité, de protection et de mise en valeur*. Cependant, en ce qui concerne les objectifs et cibles qui y sont associés, le manque de transparence fait qu'il est difficile de formuler des commentaires – sinon peut-être pour dire que, par exemple, 10 ans semble être un bien long délai pour décrire et documenter les paysages

culturels de cinq postes d'éclusage clés, comme le prévoit une cible sous l'objectif 2.1. Pourquoi les postes d'éclusage ne sont-ils pas identifiés? Comment le progrès dans la réalisation de cette cible sera-t-il mesuré, et quels seront les critères utilisés? Dans l'ensemble du projet de plan, les cibles semblent être très timides. Vous comprendrez que Patrimoine Ottawa s'intéresse particulièrement à la protection des paysages culturels le long du canal Rideau. Pour notre part, nous comprenons la complexité que supposent les multiples administrations compétentes sur toute sa longueur, mais si Parcs Canada entend exercer un leadership dans la recherche de consensus en matière de protection, comme le laissait entrevoir en 2012 la Stratégie d'aménagement du corridor Rideau, il y aurait lieu de l'indiquer clairement dans le plan directeur. Nous appuyons le conseil d'ICOMOS / le Centre du patrimoine mondial, de renforcer le système de gestion du canal Rideau de façon à protéger les valeurs universelles exceptionnelles du site, et nous vous rappelons l'engagement pris par Parcs Canada dans le plan directeur de 2005, de « déterminer les terrains riverains de valeur historique, pittoresque et naturelle et les protéger, par le biais de désignation dans les plans officiels des municipalités et la gérance des terrains privés ». Nous recommandons que la Déclaration de principes provinciale de l'Ontario soit désignée comme un outil clé dans ce contexte.

Patrimoine Ottawa croit qu'il est insuffisant que Parcs Canada adopte une interprétation étroite de sa responsabilité se limitant à une zone tampon. Cette politique était évidente dans le cas de l'annexe proposée au Château Laurier, du réaménagement de Lansdowne – et de la passerelle Flora, du pont commémoratif de Vimy dans le sud d'Ottawa et des nouvelles installations planifiées pour l'Hôpital d'Ottawa sur une partie de la Ferme expérimentale centrale (un lieu historique national) tout près du lac Dow sur le canal Rideau. Comme ICOMOS l'a fait remarquer, ces projets sont tous au-delà de la zone tampon, mais pourraient avoir ou ont eu un effet négatif sur les valeurs universelles exceptionnelles du canal Rideau.

Patrimoine Ottawa appuie l'objectif 3.1, la modernisation des outils administratifs de façon à renforcer la protection des ressources naturelles et culturelles. Nous prônons des mesures législatives et réglementaires qui donnent force de loi à des règlements actualisés sur les canaux historiques, reconnaissant les défis et la complexité de la gestion d'un canal patrimonial du 19<sup>e</sup> siècle au 21<sup>e</sup> siècle.

Enfin, Patrimoine Ottawa appuie la cible, sous l'objectif 1.3, de tenir des rencontres annuelles convoquées et présidées par Parcs Canada et réunissant des partenaires stratégiques pour discuter de la gestion du canal Rideau. Dans ce contexte, le projet de plan désigne l'industrie touristique comme partenaire stratégique. Nous croyons que les organisations vouées au patrimoine devraient aussi être désignées comme partenaires stratégiques, compte tenu du fait que le canal est un lieu historique national, une rivière du patrimoine canadien et un site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Patrimoine Ottawa discuterait volontiers de ces points avec vous et votre équipe.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus distinguées.

Le président, Patrimoine Ottawa,

Richard Belliveau

c.c. : L'hon. Catherine McKenna, députée  
L'hon. Mona Fortier, députée  
David McGuinty, député  
Jim Watson, maire, Ville d'Ottawa  
Tobi Nussbaum, premier dirigeant, Commission de la capitale nationale  
Christophe Rivet, président, ICOMOS Canada